



PROCÈS VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2026

Présents : Monsieur Bernard FONTES, Maire ; Madame Caroline ROUZÉ et Monsieur Richard AUSTRUY, adjoints ; Mesdames Claire MAGNEAU, Myriam MARTY, Gisèle ROUANET, conseillères ; Messieurs Renaud BASCOUL, Philippe FAVRET, Alexandre GIUDICE et Loïc ZANETTI, conseillers.

Absente représentée : Madame Viviane FONTES (pouvoir à Mme Gisèle ROUANET)

Secrétaire de séance : Caroline ROUZÉ

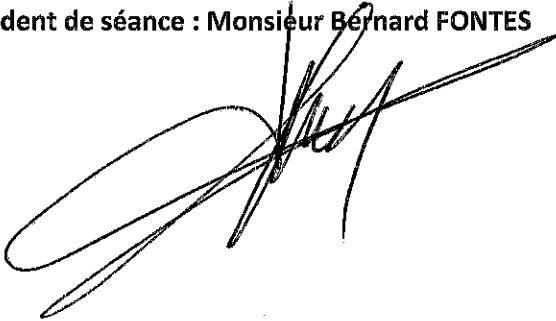
Ouverture de séance à 18h30

Délibérations		Compte-rendu
Approbation ou non du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026		Approuvé à l'unanimité
Détermination des indemnités de fonction du maire et des adjoints		Conformément aux dispositions de l'article L.2123-23 du CGCT, le maire percevra une indemnité de fonction fixée à 25% (pourcentage de l'indice 1027), soit 1 027€ bruts. Approuvé à l'unanimité Conformément aux dispositions de l'article L.2123-24 du CGCT, la 1ère adjointe percevra une indemnité de fonction fixée à 9.8%, soit 402€ bruts, le 2ème adjoint percevra une indemnité de fonction fixée à 7.3% de l'IB 1027, soit 300€ bruts. Approuvé à l'unanimité
Désignation d'un Correspondant Tempête communal		Renaud BASCOUL. Approuvé à l'unanimité
Désignation d'une déléguée Prévention routière		Viviane FONTES (titulaire) et Claire MAIGNEAU (suppléante). Approuvé à l'unanimité
Désignation de deux délégués Communes forestières		Renaud BASCOUL et Loïc ZANETTI. Approuvé à l'unanimité
Désignation de deux délégués communaux au Syndicat mixte d'énergies <i>Hérault Énergies</i> .		Loïc ZANETTI et Philippe FAVRET. Approuvé à l'unanimité
Désignation des représentant.e.s de la commune à l'assemblée générale de l'agence technique départementale <i>Hérault Ingénierie</i>		Richard AUSTRUY (titulaire), Philippe FAVRET (suppléant). Approuvé à l'unanimité
Détermination du mode de remboursement des frais de déplacements aux conseillers municipaux dans l'exercice de leurs fonctions.		Sur présentation des convocations aux réunions et des notes de frais engagées, les conseiller.e.s seront indemnisé.e.s. Approuvé à l'unanimité
Vote des taux des impôts directs		La part communale des taxes foncières sur le bâti (33.09%) et le non-bâti (79.99%) restent inchangées par rapport à 2025. Approuvé à l'unanimité. La part communale de la taxe d'habitation des résidences secondaires est majorée de 1,74 points, soit un nouveau taux à 9,59 %. Approuvé à l'unanimité.
Questions diverses	Attribution des commissions complémentaires :	
	• PATRIMOINE & CULTURE : Caroline ROUZÉ, Myriam MARTY et Claire MAIGNEAU • CIMETIÈRE : Richard AUSTRUY, Claire MAIGNEAU • SALLE POLYVALENTE – LOGEMENTS COMMUNAUX : Alexandre GIUDICE et Loïc ZANETTI • AFFAIRES RURALES (filière bois, agriculture) : Loïc ZANETTI et Renaud BASCOUL	

	• COMMUNICATION : Caroline ROUZÉ et Claire MAIGNEAU <u>Repas des anciens</u> : il aura lieu le vendredi 8 mai 2026 (inscription jusqu'au 22 avril).
Tour de table	• Signalisation : demandes de baisse de la limitation de vitesse au Cros, miroirs aux croisements dangereux (Mas du Gua, Le Cros), dos d'âne à Gaillergues, rétrécissement de voie au Mas du Gua. • Une demande de contrat d'assurance / sécurité des élus est à l'étude • La Tour de Gaillergues : recherche de faisabilité pour l'accès et la restauration du lieu. • Carcadal : les propriétaires des parcelles endommagées par la tempête Nils recevront un courrier / valorisation des bois tombés. • Berthes - Gabioles : la route d'accès se dégrade fortement. • Raspaillac : Visite du Département et le l'AGTP cette semaine pour la réparation du trou de la chaussée (rue de la croix). • Violgues : un poteau électrique ne tient que par son fil. • La Mazarié : 1 ligne de télécom pend devant une habitation. • Pestous : bennes de tri non ramassées depuis 3 semaines. • Julio : EP toujours non rétabli dans la calade. • Un tour des hameaux est à organiser

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20h25

Président de séance : Monsieur Bernard FONTES



Secrétaire de séance : Caroline ROUZÉ

